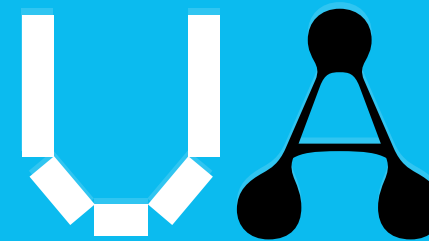


Commission recherche du 17 novembre 2020



université
angers



Ordre du jour

1. Informations

2. Procès-verbal de la CR (reporté)

3. Prospective et moyens

- Demandes de financement des prolongations exceptionnelles de contrats de doctorants – vote
- Exonération exceptionnelle des droits d'inscription en 4ème année de doctorat en raison de la crise sanitaire – vote
- Demandes de délégations CNRS 2021-2022 - vote
- Critères d'attribution de la PEDR 2021 - vote

4. Questions diverses

Informations générales

- **AAP UA – LMU**

AAP UA-LMU

Dotation :

Subvention de **200 k€ dont** 150 k€ dans le cadre du Dialogue Stratégique avec l'Etat ciblée sur un AAP commun Recherche & Formation

Critères:

- associer obligatoirement des EC et Ch d'équipes de recherche ou de formation UA-LMU
- se positionner sur des problématiques permettant :
 - 1) l'approfondissement de travaux déjà engagés qui pourraient ainsi bénéficier de synergies nouvelles,
 - 2) l'émergence d'objets ou de thématiques novatrices, à enjeu sociétal ou territorial fort.

AAP UA-LMU

Structuration:

- Volet formation :

- Créer de nouveaux Masters communs UA-LMU (accréditation de 2022) → une ingénierie pédagogique dédiée.
- Participer à la construction des projets stratégiques identifiés de la ComUE (création de composantes communes et extension de formations sur les deux territoires).

AAP UA-LMU

Structuration:

- Volet Recherche :

- Consolider les collaborations scientifiques existantes entre les laboratoires UA – LMU et en lien avec les stratégies d'établissements en vue de préparer de futures candidatures à des AAP nat. et int.
- Favoriser la connaissance réciproque des laboratoires afin d'initier l'émergence de sujets d'intérêt partagé.

Dotation 20 k€
max / projet

Enveloppe
dédiée de 5 k€

AAP UA-LMU

Calendrier prévisionnel:

Mise en ligne	21 septembre 2020
Retour des dossiers	16 novembre 2020
Examen des dossiers	Avant mi-décembre 2020
Validation des dossiers par le Sénat académique	Mi-décembre 2020
Démarrage des projets	1 ^{er} janvier 2021
Fin des projets	31 décembre 2021 au plus tard

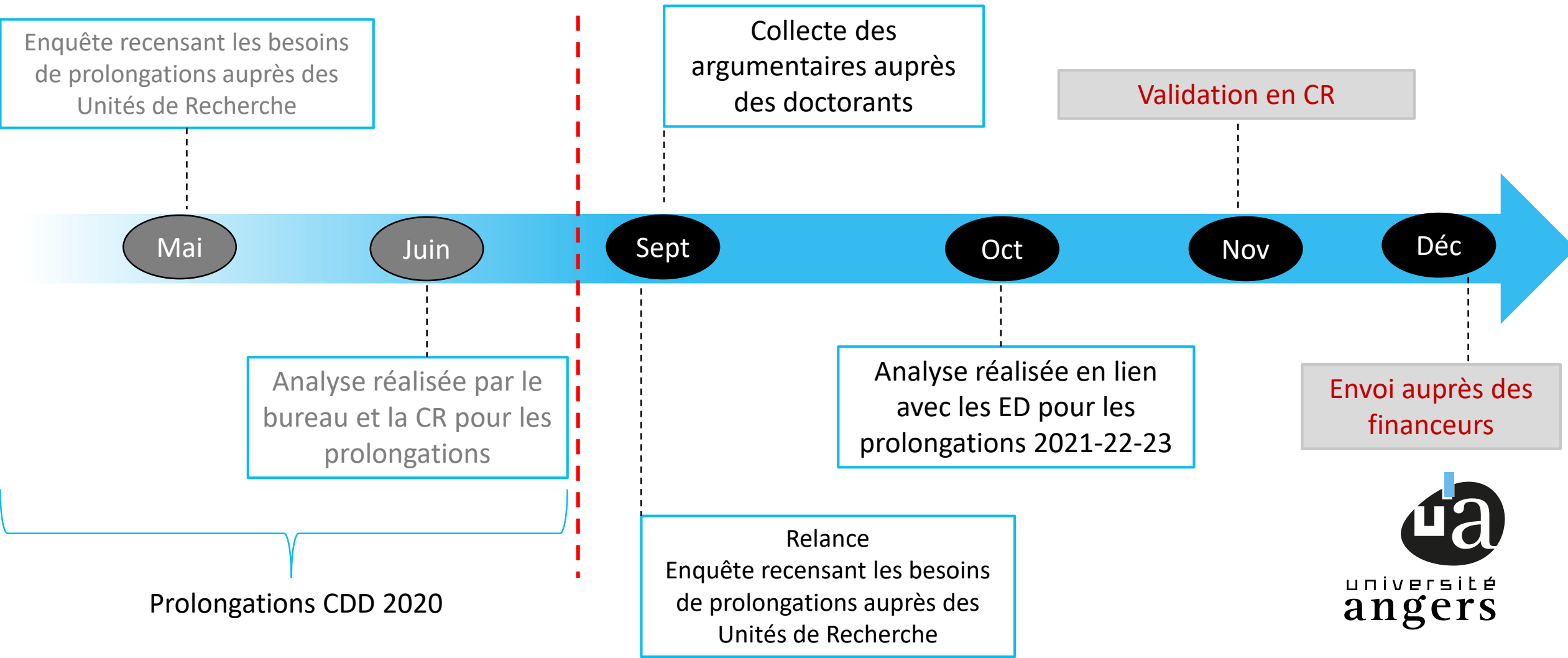
AAP UA-LMU

- **27 projets déposés** : 16 projets recherche, 7 projets Recherche – Formation, 4 projets Formation
- **Projets Recherche** :
 - Pôle LL-SHS : 10 projets
 - Pôle Santé : 5 projets
 - Pôle Végétal – Environnement : 3 projets
 - Pôle Math-STIC: 1 projet
 - Pôle Matériaux : 4 projets
- **Aide totale demandée** : 420 587 €

Prolongations exceptionnelles

Tableau

Demandes de prolongations de contrat liées à la crise sanitaire - Calendrier



Analyse des demandes de prolongations de contrat liées à la crise sanitaire

Année 2021-23

Qui?

- **Tous les contrats doctoraux** hors CIFRE
- Autres CDD- personnels techniques, Post-doc au cas par cas

Quelle prolongation ?

- Durée = arrêt de l'activité ou conséquences
- De 2 mois mini à 12 mois max
- Argumentation exigée, décrire précisément l'impact de la crise sur:
 - Pertes de matériels d'étude
 - Résultats d'une expérimentation reportés
 - Consultation de fonds spécialisés ou d'ouvrages
 - Enquêtes ou travaux de terrain annulés ou reportés

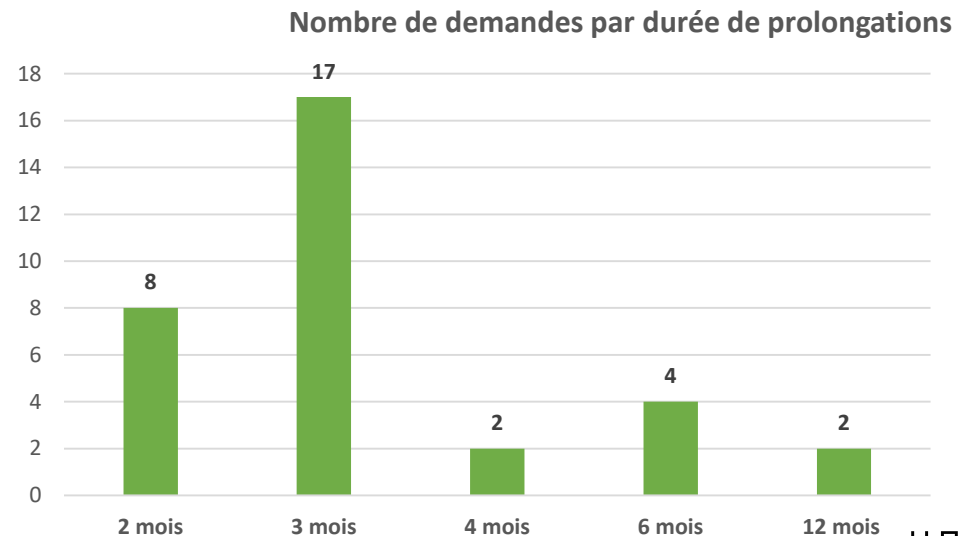
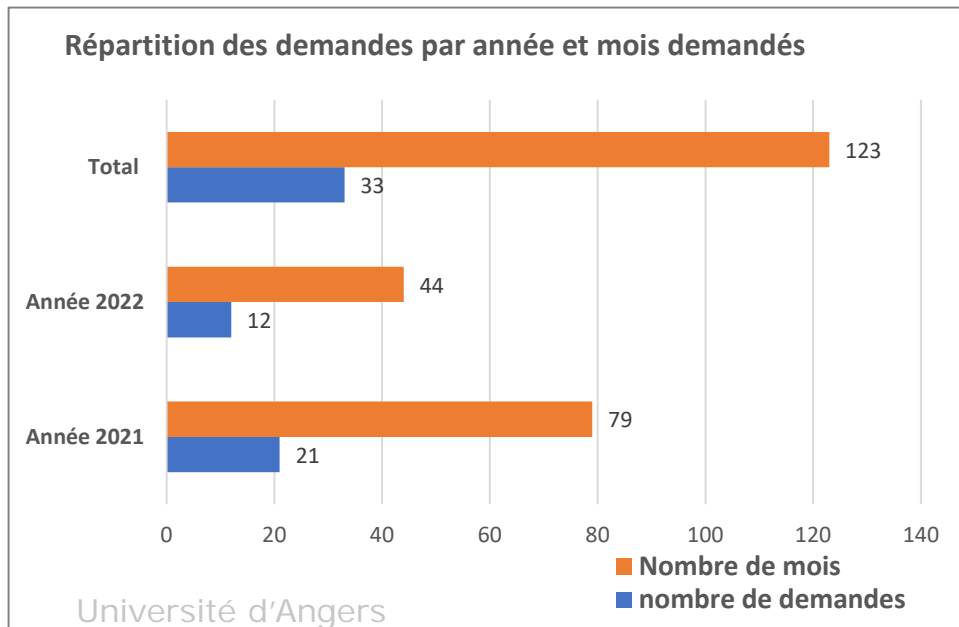
Observations

- CIFRE = dispositif ANRT
- CDD du PIA relève de l'établissement porteur du projet labellisé (labex)
- Prolongations des CDD sur programmes (RFI) à prioriser sur reliquats /fongibilité
- Financements des CT acquis sur durées limitées (ex: thèses Région = 2 mois)

Références

Loi 2020-734 du 17 juin 2020, Art 36
Loi 2020-290 du 23 mars 2020, Art 4
Circulaire du 26 juin 2020

Demandes de prolongations de contrat liées à la crise sanitaire



Demandes de prolongations de contrat liées à la crise sanitaire

	Cout en €
Année 2022	110 756 €
Année 2021	198 857 €
Total	309 613 €

Proposition 1

- Après étude des ED et des membres du bureau, les argumentations des demandes sont validées
- Une attention particulière devra être portée sur la qualité de la rédaction des argumentations
- Une vigilance devra être portée sur la faisabilité de certains travaux de thèse. Des CSI exceptionnels pourront être sollicités pour réorienter certains travaux

Proposition 2

- L'université s'engage à financer les demandes 2021
- L'université sollicitera l'aide exceptionnelle du MESRI pour un montant de 167 392 €
- L'université sollicitera les financeurs à hauteur mini de 31 465 €

Proposition 3

- L'université sollicitera l'aide exceptionnelle du MESRI pour les demandes 2022 pour un montant de 105 721€ et les autres financeurs à hauteur mini de 5035 €

VOTE

Analyse des demandes de prolongations de contrat liées à la crise sanitaire

Année 2020

Quels financements?

- 14 UA,
- 7 région,
- 3ALM,
- 1 CIFRE,
- 2 EU,
- 1ANR,
- 1MESRI



- UA

Fonds exceptionnel DRIED+ Budget Labos pour contrats en 2020

Procédure Etat pour 2021-2022-2023

- Collectivités (tous contrats confondus)

• Région

Contrats programmes : demandes d'utilisation des reliquats avec fongibilité des dépenses autorisée

Contrats sur thèses co-financées: 2 mois accordés pour thèses 2020-2021

• ALM

Accord pour prolongation exceptionnelle de l'ensemble des conventions en cours à raison de 120 k€

- ANRT

- Procédure spécifique

- Autres (associations, fondations,)

- Au cas par cas

Exonération des droits d'inscription

REGLE

Décision de la CR du 23 juin 2014, un.e doctorant.e soutenant sa thèse avant le 31 décembre de l'année, est autorisé.e à le faire sans se réinscrire administrativement.

CONTEXTE

En raison de la crise sanitaire, des doctorant.e.s ont obtenu des prolongations de contrats doctoraux ou un délai supplémentaire pour terminer leurs travaux de recherche, décalant ainsi leurs soutenances après le 31/12/2020.

PROPOSITION

Les doctorant.e.s concerné.e.s, qui soutiendront **au plus tard le 26 février 2021**, renouvelleront leur inscription administrative lors du dépôt du dossier de soutenance de thèse.

Ils ne seront pas tenus de réunir un nouveau CSI et **seront exonérés des droits d'inscription hormis la CVEC.**

VOTE

Demandes de délégations CNRS

Enseignants	Corps	Composante/Laboratoire	Durée / Quotité	Commentaire	Date de prise de fonction	Avis de l'UFR	Avis du directeur de département	Avis du directeur de laboratoire	Avis du directeur / Laboratoire d'accueil	Proposition bureau
UFR SCIENCES (CNRS : Institut des Sciences Mathématiques et de leurs Interactions / INSMI)										
CAFASSO Mattia	MCF en 25 ^{ème} section	Sciences LAREMA	6 mois à temps plein	Nouvelle demande Délégation obtenue en 2018	01/09/2021	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable LAREMA	5/6
CHAUMONT Loic	PR en 26 ^{ème} section	Sciences LAREMA	6 mois à temps plein		01/02/2022	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable LAREMA	2/6
DUTERTRE Nicolas	MCF en 25 ^{ème} section	Sciences LAREMA	6 mois à temps plein		01/09/2021	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable LAREMA	3/6
GRACZYK Piotr	PR en 25 ^{ème} section	Sciences LAREMA	1 an à mi-temps	Nouvelle demande Délégation obtenue en 2005 et 2016	01/09/2021	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable LAREMA	4/6
PANLOUP Fabien	PR en 26 ^{ème} section	Sciences LAREMA	6 mois à temps plein		01/02/2022	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable CRM UMI 3457	1/6
YALIN Sinan	MCF CN en 25 ^{ème} section	Sciences LAREMA	6 mois à temps plein	1er renouvellement	01/09/2021	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable LAREMA	6/6
UFR LLSH (CNRS : Institut des Sciences Humaines et Sociales / INSHS)										
ALIBERT Florence	MCF en 22 ^{ème} section	LLSH TEMOS	6 mois à temps plein		01/09/2021	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable TEMOS	1/2
MATHIEU Elisabeth	PR en 9 ^{ème} section	LLSH CIRPALL	1 an à mi-temps	1er renouvellement	01/09/2021	Favorable	Favorable	Favorable Avis dir adjoint	Favorable CESC	2/2
UFR SCIENCES (CNRS : Institut d'Ecologie et Environnement / INEE)										
DAVRANCHE Aurélie	MCF en 23 ^{ème} section	SCIENCES LETG	1 an à temps complet	1er renouvellement	01/09/2021	Favorable	réservé	Favorable	Favorable LETG	1/1
UFR SCIENCES (CNRS : Institut National des Sciences de l'Univers / INSU)										
JORISSEN Franciscus	PR en 36 ^{ème} section	SCIENCES LPG	1 an à mi-temps	1er renouvellement	01/09/2021	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable LPG	1/1

Demande simultanée de CRCT

VOTE

Demande prioritaire

Dossier soutenu mais non prioritaire

PEDR 2021

Propositions de Critères votés

- ✓ Avis CNU
- ✓ Exclusivement attribuée aux EC en activité (hors disponibilité, détachement, etc..) et effectuant leur recherche dans une unité /équipe de l'UA

- ✓ Les critères de sélection sont :

Candidats classés en « A » : la prime devrait être accordée (20%)
Candidats classés en « B » : la prime pourrait être accordée (30%)
Candidats classés en « C » : la prime ne devrait pas être accordée (50%)

VOTE

- ✓ Montant des primes :

Tous les professeurs et MCF retenus avec la note globale « A » : 6 000 €/an
Tous les professeurs et MCF retenus avec la note globale « B » : 4 000 €/an

- ✓ Enveloppe : 140 k€ (vote du CA)

Questions diverses